REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur –Fraternité-Justice

**Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs**



**Projet d’appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires Productives (MOUDOUN)**

**CELLULE DE COORDINATION**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA MISSION D’ETUDE DE FAISABILITE DES PROJETS DE TANNERIE ET MINI-LAITERIES DANS LES VILLES DE NEMA, BASSIKNOU ET ADEL BEGROU**

**MARS 2021**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA MISSION D’ETUDE DE FAISABILITE DES PROJETS DE TANNERIE ET MINI-LAITERIES DANS LES VILLES DE NEMA, BASSIKNOU ET ADEL BEGROU**

1. **CONTEXTE GENERAL**

Le Projet MOUDOUN a pour objectif global de contribuer à l’amélioration des conditions de vie des populations des villes intermédiaires ciblées, et a pour principaux objectifs spécifiques : (i) d’améliorer les infrastructures dans les localités sélectionnées et (ii) de renforcer les capacités des collectivités locales en matière de planification et de gestion des services publics. Ces objectifs seront atteints à travers le financement d’infrastructures, l’amélioration de l’accès aux services urbains, l’amélioration des finances locales et le renforcement de capacités pour faciliter la transformation de ces villes en véritables outils du développement local.

Les investissements seront concentrés dans un nombre restreint de centres urbains, et selon le cas, dans les localités rurales de leur périphérie – afin d’obtenir un impact plus grand. Ils visent en particulier à fournir des services de meilleure qualité aux acteurs économiques sociaux et privés en concentrant une sélection d’investissements à fort impact dans des villes dynamiques en proie à un déficit en infrastructures. Cela s’inscrit en droite ligne d’un des piliers de la stratégie de décentralisation, qui recommande d’encourager les leviers économiques et urbains, en considérant les centres urbains comme un moyen de fournir des niveaux de services plus élevés à la population et aux agents économiques.

Dans le cadre de l’établissement de leurs Programmes d’investissement Prioritaires (PIP), les communes de Nema, d’Adel Begrou et Bassikounou ont identifié la valorisation des produits du terroir comme un axe capital et un des moteurs du développement communal et régional.

La valorisation des produits laitiers et du cuir compte parmi les produits de niche phares de la wilaya du Hodh El Chergui ou se situent ces communes.

Dans ce cadre et afin de promouvoir ces filières et d’en faire un levier de développement durable, ces trois communes avec l’appui de leurs partenaires envisagent de mettre en œuvre des projets de valorisation du cuir et du lait local par la construction de deux unités de tannage (Nema et Adel Begrou) et deux mini-laiteries (Bassikounou et Adel Begrou).

Ces unités de production sont destinées à la transformation du lait local et au traitement des peaux notamment des bovins, ovins, caprins et camelins pour l’usage artisanal et industriel national.

Ces projets permettront de consolider la participation des filières lait et cuir/peaux, au développement économique et social tout en préservant l'environnement. Ils auront des impacts économiques au vu de la disponibilité des matières premières au niveau local à bon marché et au nombre d’emplois qui seront générés (coefficient élevé de main d’œuvre).

La mise en œuvre de ces projets, qui ont été proposés dans le cadre des plans communaux de développement, (PDC) inscrits dans les PIP des communes et du plan d’action MOUDOUN 2021/2022 nécessite la réalisation d’études de faisabilité sur les filières de cuir et du lait et l’élaboration de plans d’affaire. Tel est l’objet des présents termes de références.

1. **OBJECTIFS ET CONSISTENCE DE LA PRESTATION :**

**II-1. OBJECTIF GLOBAL :**

L’objectif global est d’identifier les défaillances du marché auxquelles l’Etat, le cas échéant, pourrait pallier dans les communes de Nema, Bassiknou et Adel Begrou afin d’assurer la contribution de la filière lait local et peaux/cuir à l’amélioration et la diversification des sources de revenus des populations et permettre la valorisation des produits d’origine animale en créant de la valeur ajoutée au profit des acteurs locaux.

Pour ce faire, il est nécessaire de déterminer d’une part, l’offre en produit et service relatif à la commercialisation des produits laitiers et des produits pour l’industrie de la tannerie dans les communes citées et d’autre part, vérifier les aspirations et les demandes en évaluant en même temps les capacités d’investissements des acteurs pour l’achat et la consommation de ces produits. Pour cela, un diagnostic approfondi des secteurs laitier et de tannerie dans les communes sera mené notamment les aspects administratif, financier et organisationnel de ces deux secteurs en dégageant une analyse profonde de la situation actuelle des filières ; le potentiel et les perspectives du secteur ; et le rôle de l’Etat / les communes et les investissements à financer par ces derniers pour le renforcement des relations d’affaires privées.

**II-2. OBJECTIFS SPECIFIQUES :**

L’objectif spécifique est la réalisation d’études de filières et d’études de faisabilité des projets afin de déterminer la pertinence de la mise en place de deux tanneries (Nema et Adel Begrou) et deux mini-laiteries (Bassikounou et Adel Begrou) retenus dans le cadre des PDC et PIP de ces communes, en concertation avec les parties concernées.

* **Pour plus de détails voir la présentation détaillée des projets fait en Annexe 2 –Fiches de projets.**

**II-3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS ET DES TACHES**

Plus spécifiquement, le consultant doit notamment accomplir les tâches suivantes :

* Proposer une méthodologie et un plan de travail pour la conduite des études ;
* Proposer des outils de collecte, de traitement et d’analyse des données ;
* Etablir un diagnostic approfondi des filières (selon une approche chaine de valeur), en distinguant l’ensemble des maillons, y compris la transformation, et en prenant en compte les volets organisationnel, administratif et financier ;

Proposer à l’issu du diagnostic, des recommandations sur le développement des filières et la faisabilité des projets, y compris la proposition de solutions opérationnelles / de schémas de facilitation (mesures d’accompagnement de mise en relation des acteurs) pour lever les contraintes et optimiser les potentialités.

Cette étude devra comprendre :

1- **Revue des leçons apprises** comme suit :

* Faire un recensement des projets de tannerie et de mini-laiterie dans le pays réalisés les 15 dernières années ;
* Evaluer pour au moins 2 projets de chaque catégorie la performance de ces projets et identifier les facteurs de succès et d’échecs ;

2- **Etude des filières lait local et peau /cuir** (selon une approche chaine de valeur), notamment le secteur de la transformation comme suit :

* Faire une cartographie détaillée des principaux acteurs économiques concernés, le mode d’organisation, l’environnement institutionnel ;
* Réaliser une analyse de la viabilité des projets en étudiant la demande pour ces produits à travers une analyse de l’offre et la demande locale, régionale et internationale et identifier les produits transformés porteurs en vue d’une diversification des activités des entreprises ;
* Proposer éventuellement d’autres sous-projets complémentaires pour la valorisation des produits peau et cuir ou des projets alternatifs de développement autour de ces 2 filières telles que de l’artisanat ou de la micro-production de produits laitiers ;
* Faire le diagnostic organisationnel, administratif et financier et approfondi des filières lait local et peau /cuir (selon une approche chaine de valeur), notamment le secteur de la transformation (cf détails en Annexe) ;
* Faire une analyse de la demande en lait local et en peau au niveau national et régional ;
* Identifier et analyser les atouts, potentialités, opportunités, contraintes, menaces, enjeux, défis et attentes des acteurs, incluant les contraintes en matière d’infrastructures (pistes rurales, irrigation…) ;
* Proposer une stratégie opérationnelle pour le développement de ces deux filières ; propositions concrètes de stratégies d’appui aux opérateurs dans une approche chaîne de valeur, renforcement de capacités des organisations dans les filières, dotations en intrants ou équipements, réhabilitation d’infrastructures, appuis à la promotion, etc. ;
* Evaluer les besoins d’appui à apporter pour accompagner les acteurs des filières
* Proposer un plan d’action, y compris des schémas de facilitation du processus de développement de la chaîne de valeur tout en clarifiant les rôles des acteurs publiques, privés et partenaires.
* Proposer un plan d’action de mise en œuvre de la stratégie opérationnelle.

3- **Etude de faisabilité des projets d'infrastructure proposés**, comme suit :

* Faire l’analyse du contenu des projets (02) de tanneries et des projets (02) de mini-laiteries proposés dans les PDC des communes de Néma, Adel Bagrou et Bassikounou : évaluer sa pertinence par rapport aux conclusions de l’étude des filières (cf. étude point 1) et proposer éventuellement d’autres sous-projets complémentaires pour la valorisation des produits peau et cuir ;
* Faire l’analyse financière avec un plan de financement et les états financiers prévisionnels sur 5 ans et les plans d’affaire de mise en œuvre (business plan) correspondants qui doit comprendre en considération les éléments suivants :
  + Contexte territorial et état des lieux de la filière (cf. étude point 1)
  + Profil du porteur de projet ;
  + Ressources humaines et système de gestion ;
  + Investissements et équipement nécessaires ;
  + Analyse financière avec un plan de financement et les étapes financiers prévisionnels ; et
* **Formuler les de recommandations et mesures nécessaires à entreprendre par les acteurs publics**, notamment les communes, pour attirer le secteur privé. Identifier les partenariats à mettre en place, avec d’autres partenaires techniques et financiers mais aussi et surtout avec les opérateurs privés, notamment en termes de partages de coûts ou de PPP.

1. **PRODUITS ATTENDUS ET DUREE DE LA MISSION**

Le consultant livrera produits suivant  :

1. Une note de cadrage faisant mention du processus proposé pour la réalisation des études au niveau de chaque ville (après 7 jours du démarrage de la mission) ;
2. Un rapport diagnostique :

Au terme du diagnostic, consultant présentera, un rapport détaillant les constats relevés avec une analyse profonde de la situation actuelle de ces filières.

Il devra aboutir à la mise en évidence des contraintes, des défis et des opportunités du secteur et proposer les solutions adéquates à prendre en considération dans le plan d’accompagnement des activités en aval de ces filières. Le rapport sera présenté en version provisoire (après 28 jours de démarrage de la mission).

Voir annexe 1

1. Un rapport Provisoire qui devra : (a) ressortir les conclusions de la revue des leçons apprises, dès les études de filières et les études de faisabilité des projets d’infrastructures proposés (b) analyser la distribution spatiale, la performance, et les contraintes de chaque des filières ; (i) lait local et (ii) peau et cuir, et faisant des recommandations concrètes en la matière et les mesures d’accompagnement indispensables à sa bonne performance technique, économique et commerciale. Il sera présenté en version provisoire (après 75 jours de démarrage de la mission).
2. Un rapport final (après 15 jours de l’approbation du rapport provisoire) prenant en compte l’ensemble des observations de la CCP et des communes concernées.

La durée de la mission du consultant est estimée à trois(3) mois.

1. **PROFIL ET QUALIFICATION DU CONSULTANTS :**

Le consultant devra être titulaire d’un diplôme universitaire de niveau (bac + 5) en économie, gestion, agroéconomie, ou diplôme équivalent avec au moins dix (10) années d’expérience en matière de développement local. Il doit justifier d’une connaissance dans les études de faisabilité économique et avoir participé à une mission sur l’analyse de la rentabilité d’un projet dans le domaine du développement économique local (Elevage, Agriculture, Industrie, etc.).

1. **INTRANTS :**

**5.1 Documents de base de la mission :**

La cellule du Projet MOUDOUN / l’Antenne régionale de Nema mettra à la disposition du consultant retenu, les documents essentiels suivants :

* La documentation disponible notamment le PDC des communes de Nema, Bassikounou et Adel Begrou
* Les fiches de projet retenues et approuvées par les maitres d’ouvrage et le bailleur (02 mini laiteries à Adel Begrou et Bassikounou et 02 tanneries à Nema et Adel Begrou)
* Les indications disponibles sur les projets ;
* La liste des représentants des maitres d’ouvrages (communes) ;

**5.2 Logistique de la mission**

Pour l’accomplissement de la mission, le Consultant prendra à sa charge, les moyens humains et matériels nécessaires notamment ses besoins de dis placement, communication et d’hébergement. Il pourra s’adjoindre, à sa charge, d’une équipe d’enquêteurs pour la mission de terrain.

**Annexe1 : Etablissement d’un état des lieux**

Pour mettre en œuvre adéquatement les actions précitées, le prestataire est appelé, dans une première étape, à effectuer le diagnostic des filières, notamment les aspects : organisationnel, technique, économique, commercial et institutionnel.

Ce diagnostic devra porter sur l’exploitation des différents travaux et documents existants au niveau du Ministère de l’industrie, du Ministère du développement rural, du ministère d’élevage, du Ministère de l’environnement et du Ministère du commerce, éventuellement au niveau de leurs projets sous-tutelle et de tous aux autres projets en lien avec la problématique (notamment les études nationales, régionales et internationales réalisées par les spécialistes).

Il devra mener des entretiens avec les principaux intervenants et opérateurs des filières laits local et peau/cuir au niveau de chaque ville.

Dans ce cadre, le consultant aura à mener les activités suivantes :

* **Analyse de l’offre :** Il s’agira d’identifier les principaux acteurs des offres lait local et peaux/cuirs (producteurs) et déterminer la carte géographique des offres suivant les zones avec les quantités offertes y compris les modalités pratiques, notamment, l’offre mobilisable de litre de lait et d’unité de peau par jour en moyenne. Il faudra, autant que possible, prendre en compte la dimension nationale, régionale voire internationale du marché.
* **Analyse des acteurs de la demande :** Il s’agira d’identifier les acteurs de la demande (clients grossistes, revendeurs, détaillants, consommateurs et leur caractéristiques sociodémographiques, etc.). Il faudra, autant que possible, prendre en compte la dimension nationale, régionale voire internationale.
* **Analyse de la demande :** Il s’agira de déterminer la taille de la demande et les prix pratiqués à tous les niveaux. Il faudra, autant que possible, prendre en compte la dimension nationale, régionale voire internationale. Analyser la part du marché du lait local et des peaux et la concurrence et faire l’analyse de la demande effective et potentielle selon des approches de consommation ou de commercialisation, procéder à l’analyse de la segmentation de la clientèle.
* **Analyse des flux commerciaux :** Il s’agira d’analyser les flux commerciaux nationaux et internationaux exercés sur les produits lait local et peaux/cuirs y compris le circuit de commercialisation.
* **Identifier les principaux enjeux (AFOR) pour le développement des filières** (notamment du transport de l’offre à la demande)**;**
* **Proposer les ressources humaines et système de gestion ;**

Dans ce cadre, des enquêtes sur le terrain doivent être menées en vue de collecter des données afin d’analyser le marché lait local et peau/ cuir à travers l’offre et la demande.

* **Formuler des recommandations opérationnelles pour booster le développement des filières et la commercialisation des peaux et cuirs et produits dérivés** (Objectifs stratégiques et objectifs de développement quantifiés) ; et
* **Détermination du Profil adéquat des porteurs de projet et définition des besoins pour le renforcement des capacités de production des porteurs de projet ;**

**Annexe 2 : FICHES DE PROJET**

|  |  |
| --- | --- |
| **PRESENTATION DES FICHES PROJETS** | |
| **PROJET MOUDOUN**  **PREPARATION DES PIP DES COMMUNES\_MOUDOUN**  **FICHE DE PROJET** | |
| **Nom de la Commune** : | Nema |
| **Intitulé du Projet2:** | **Construction d’une unité de tannage à Néma** |
| **Données générales sur le projet** | |
| Description succincte du projet  [que/ type de projet, où, impact économique attendu] | Le projet consiste à construire et équiper une unité de tannerie moderne avec des techniques de traitement des peaux pour approvisionner le marché en produits destinés à la finition des peaux notamment des bovins, ovins, caprins et camelins pour l’usage industriel national (fabrication de chaussures, ceintures, sacs à main, produits de maroquinerie et produits dérivés, etc.) .  Ce projet permettra de consolider la participation de la filière cuir et peaux, au développement économique et social tout en préservant l'environnement. Il aura un impact économique sur la population de Néma et ses environs (hôtes et réfugiés) au vu de la disponibilité de la matière première au niveau local à bon marché et au nombre d’emplois qui seront générés (coefficient élevé de main d’œuvre)  *Le site de la tannerie (2500 m2) est situé dans la réserve de l’abattoir, constituant ainsi un pôle intégré. La disponibilité du foncier aux alentour sur la route bitumé (axe Nema Bassikounou permettra aux promoteurs privés de s’installer confortablement avec la possibilité d’implanter des unités industrielles de fabrications des objets en cuir.*  *Le lieu d’implantation de la tannerie est situé dans l’extrémité Sud de la ville de Nema dans une zone de densité faible en population pour ne pas dire inexistante.*  *En appui à cette volonté de la commune de construire cette unité de tannage, les artisans traditionnels viennent d’organiser leur congrès au niveau régional auquel ont assisté 400 délégués dont 50 délégués de la ville de Néma. Chaque délégué représente 10 artisans soit 4 000 artisans dans la région dont 500 à Nema.*  *La mise en œuvre du projet sera assujettie à une étude de la filière et de faisabilité commerciale, (potentiel production, commercialisation) et contraintes* |
| Insertion du projet dans la vision 2030 de la commune | Le projet s’inscrit dans la vision de développement économique de la ville étant donné l’importance des quantités de cette matière première (peaux) non valorisée au niveau local qui constitue une perte pour les populations. Le développement de la chaine de valeur liée au cuir et l’encrage de la filière cuir et peaux au niveau local contribuera à la croissance économique de la Commune de Néma, capitale régionale et ses dix communes environnantes. |
| Projet inclus dans le Plan de développement communal (PDC) | Oui ☒ Non ☐  Explication (le cas échéant) |
| A quel niveau de priorité est-il inscrit au PDC ? | Court terme *(1 an)* ☒ Moyen terme *(3 ans)* ☐ Long terme *(7 ans)* ☐  Explication (le cas échéant) • |
| Coût approximatif(en million MRU) | Coût global : 4,5 millions MRU *(Maitrise d’œuvre, travaux, équipements, études d’impact environnementales et étude d’évaluation des filières)*    Le cas échéant, coût de la phase concernée (2021-22) • |
| Source de financement (pour l'investissement et pour les mesures d'accompagnement) | Subvention Moudoun(en million MRU) : 4,5 millions MRU  Secteur privé (montant) : 0% MRU  Autres sources (et montants) 0%MRU |
| **Données techniques sur le projet et niveau d'avancement** | |
| Description technique du projet (liste des investissements) | Le projet concerne la construction et l’équipement d’une unité de tannage destinée à traiter tous les peaux disponibles (bovins, ovins, caprins et camelins) pour approvisionner l’artisanat local de confection, les petites unités industrielles de finition de cuir et l’exportation de peaux traitées  Les installations comprendront :   * Un local de stockage de tri et de conditionnement des peaux * Un atelier de traitement de conservation (traitement : salage, saumurage, séchage au sel etc…) * Des ateliers pour les diverses opérations de tannage :   + Nettoyage (dessaler, réhydrater etc…)   + Epilage et planage (élimination des poils et de l’épiderme)   + L’écharnage (retrait du tissu sous cutané mécaniquement)   + Confitage et nettoyage des surfaces de la peau   + Picklage (préparation au tannage   + Tannage (transformation de la peau en cuir * Installation pour l’élimination des déchets et traitement des effluents et plantations sur site * Fourniture et pose des équipements appropriés pour la réalisation de tout le processus de tannage.   Le projet sera assujetti à une étude de la filière et de faisabilité commerciale, (potentiel production, commercialisation) et contraintes. Ainsi ,le Mode de gestion sera défini parallèlement aux études |
| Localisation(joindre un plan indiquant la localisation du projet (point, tracé, zone,...) —Joindre en annexe un plan détaillé si possible | Le site du projet est disponible et situé à côté de l’Abattoir municipal moderne de Néma pour en faire deux projets intégrés et un pôle concentré dans une zone  Les Coordonnées GPS du site du projet :  Latitude 16, 59745 degrés  Longitude : -7, 26302 degrés |
| Foncier disponible | Oui ☒ Non ☐  Si non, explication (nature de la propriété, etc.) : Le foncier est disponible (site appartenant à la Commune). L’emplacement du site est accessible par une route bitumée (sur l’axe vers Bassiknou) pour les livraisons des peaux et les évacuations des déchets et eaux usées, l’évacuation de la production des cuirs vers les marchés et autres lieux de vente. Les futurs prometteurs privés du projet peuvent trouver une superficie conséquente pour installer les unités industrielles liées à la fabrication du cuir. La tannerie va constituer un pôle économique avec l’abattoir actuel.  C-dessous le site de la tannerie  C:\Users\Client\Desktop\Cartes fiches\Site Tannerie Nema.jpg  Abattoir |
| Contraintes physiques ou risques associés | Risque lié à la maitrise de l’environnement |
| Etude technique disponible (date) | Oui ☐ Non ☒  Explication (le cas échéant) : |
| Etude d'Impact Environnemental et Social | Oui ☒ Non ☐  Si nécessaire, est-elle disponible ? : non |
| Durée d'exécution approximative (en mois) | Etude d'impact Environnemental et Social : **3**  Travaux : **6mois** |
| **Justification du projet** | |
| Explication rapide de l'impact économique attendu pour la ville | Le projet aura un impact économique important au vu des atouts au niveau local :   * Abondance de la matière première : la zone du projet produit énormément de peaux du fait de l'importance du volume d'abattage opéré au niveau des différents abattoirs de la Commune de Néma et des localités environnantes * Existence d'une forte demande nationale et possibilité d'exportation vers les pays limitrophes * Construction d'un magasin près de l'unité de production pour une commercialisation efficiente des produits finis au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes ; * Développement de toute la chaîne de valeur tout en renforçant la contribution de la filière cuirs et peaux dans la croissance économique.   Le projet d’unité de tannerie permettra :   * La valorisation de la filière cuir par la transformation des peaux en produits constituant un dérivé des produits de l’industrie locale * Amélioration du niveau de vie des populations de la commune et ses confins par la mise en place d’une unité de tannerie leur permettant de commercialiser les peaux non transformés au niveau local au lieu de les acheminés vers le Mali * Le développement des activités liés à la transformation de la peau en cuir permettant le développement des activités des artisans, des associations féminines et jeunes et la création de petites unités industrielles. * La création d’un pôle pastoral dans la ville de Néma par la mise en place d’une tannerie qui s’ajoute à l’abattoir existant financé dans le cadre du PDU. * La relance des activités, la production de peaux et cuirs boostera le secteur de la boucherie industrielle ou semi industrielle en limitant les abattages clandestins et abattages familiaux ; * La création de petites- unités (Maroquinerie, cordonnerie, etc.) et * La contribution à la promotion du tourisme par la promotion de la fabrication des produits locaux par les artisans rationnels (les cuirs et peaux sont utilisés par les artisans dans la fabrication des sacs, des ceintures, des chaussures et autres articles en cuirs). * Assainissement (les peaux non valorisés constituent actuellement des dépôts sauvages de déchets) |
| Description des acteurs économiques situés dans la zone du projet (types et nombre) | La filière cuirs et peaux est une longue chaîne qui va de l’éleveur aux fabricants de produits de cuir (cordonniers, maroquiniers, etc.). Les acteurs économiques situés dans la zone sont :     * Eleveurs * Bouchers / vendeurs étals ; * Tanneurs traditionnels * Cordonniers. * Exportateurs des peaux bruts |
| Nombre d'emplois concernés  (Equivalent Temps Plein (ETP) I) | La réalisation des travaux va générer 15 ETP sachant que l’exploitation de l’usine de tannerie va générer beaucoup d’emplois permanents étant donné que le projet de tannerie est à coefficient élevé de main d’œuvre et des emplois générés par l’impact du projet (environ 2500 emplois) . |
| Autres acteurs économiques pouvant bénéficier du projet | Tous les intervenants dans le circuit à partir de la collecte des peaux jusqu’à l’approvisionnement des artisans locaux, des petites fabriques de chaussures et autres produits de maroquinerie au niveau local de la commune.   * Les bouchers * Les détenteurs de peaux * Les artisans locaux * Les unités de fabrication de chaussures, sacs, etc. * Les tailleurs * Les éleveurs * Les associations des femmes |
| Y a-t-il des bénéficiaires autres que les acteurs économiques ? | Populations de la commune de Néma et des communes environnantes de la région et les réfugiés dans la ville. |
| Est-ce que les acteurs économiques bénéficiaires ont été consultés ? | Oui ☒ Non ☐  Description (modes de consultation et dates) : Représentés dans le CCC de la Communes |
| Est-ce que les autorités locales ont été consultées ? | Oui ☒ Non ☐  Description (modes de consultation et dates) : Représentés dans le CCC de la Communes   * JJ/MM/AAAA :   JJ/MM/AAAA : |

|  |  |
| --- | --- |
| **PRESENTATION DES FICHES PROJETS** | |
| **PROJET MOUDOUN**  **PREPARATION DES PIP DES COMMUNES\_MOUDOUN**  **FICHE DE PROJET Construction d’une unité mini-laiterie** | |
| **Nom de la Commune :** | **Bassikounou** |
| **Intitulé du Projet 3 :** | **Construction d’une unité mini-laiterie.** |
| **Données générales sur le projet** | |
| **Description succincte du projet**  [*quel type de projet, où, impact économique attendu*] | Le projet consiste à réaliser une mini-laiterie, semi industrielle de transformation du lait, de petite taille, visant la transformation et la valorisation de la production laitière des éleveurs. L’unité comprend, en plus des équipements (cuves de stockage, du matériel de pasteurisation et conservation) les formations requises pour la production, la conservation du lait et la gestion commerciale de ses dérivés. L’Installation d’une mini-laiterie permettra de : **(i)** valoriser la production laitière au niveau de la zone**,( ii)** contribuer à la création de l’emploi et la promotion des activités économiques génératrices de revenus, (iii) Progresser dans la chaine de valeur,**(iv)** mettre à profit les ressources locales et améliorer la productivité de la ville et de son territoire; et **(v)** l’amélioration des conditions de vie des populations de la ville de Bassikounou . *La mise en œuvre du projet sera assujettie à une étude de la filière et de faisabilité commerciale, (potentiel production, commercialisation) et contrainte* |
| **Insertion du projet dans la vision 2030 de la commune** | La commune de Bassikounou, à vocation agro-pastorale est habitée par des populations qui pratiquent deux activités principales (’élevage et Commerce). L’élevage demeure une activité dominante, pratiquée par tous, contribue largement au maintien des populations dans leur terroir. L’effectif du Cheptel de la Moughataa compte 549.200 têtes de bétail toute espèce confondue. Il reste juste le problème de valorisation de cette ressource pour développer l’économie locale par la mise en place des unités industrielles utilisant des technologies adaptées aux conditions locales et constituant une source de revenu pour les producteurs et vendeurs de de lait locaux .Le développement de toute la chaine de valeur lié au lait et l’encrage de la filière contribuera à la croissance économique la ville et à son développement local. |
| **Projet inclus dans le Plan de développement communal (PDC)** | Oui  Non  Explication (le cas échéant) : |
| **A quel niveau de priorité est-il inscrit au PDC ?** | Court terme *(1 an)*  Moyen terme *(3 ans)*  Long terme *(7 ans)*  Explication (le cas échéant) : |
| **Coût approximatif** *(en million MRU)* | Coût global : 4 000 000 MRU  Le cas échéant, coût de la phase concernée *(2021-22)* : |
| **Source de financement** (pour l’investissement et pour les mesures d’accompagnement) | Subvention Moudoun : 4 000 000 MRU  Secteur privé (montant) : 0 %  Autres sources (et montants) : 0 % |
| **Données techniques sur le projet et niveau d’avancement** | |
| **Description technique du projet** (liste des investissements) | Le projet comprend la construction d’un centre de collecte de lait et une unité mini-laiterie sur une surface de 2000 m2 comprenant :   * Construction de bâtiments abritant l’unité mini-laitière (laboratoire, local de collecte, local de réfrigération et de tank de réfrigération et de stockage, local de réception du lait, espace de lavage, local d’administration et annexes, mur de clôture, toilettes, loge gardien et salle d’eau) ; * Fourniture d’équipements (groupes motopompes, générateurs électriques, Un camion frigorifique ; cuves de stockage, matériel de pasteurisation et de conservation et l’équipement / mesures pour la mitigation des rejets). * Réseau de raccordement d’électricité pour alimenter l’unité * Réseau de raccordement d’AEP pour alimenter l’unité   *Le projet sera assujetti à une étude de la filière et de faisabilité commerciale, (potentiel production, commercialisation) et contraintes. Ainsi, le Mode de gestion sera défini parallèlement aux études* |
| **Localisation** (joindre un plan indiquant la localisation du projet (point, tracé, zone,…) – *Joindre en annexe un plan détaillé si possible* | Le projet est dans le site du marché à Bétail  C:\Users\Client\Desktop\mini laitrie et parc a betail.jpg  Sites du marché à Bétail et Unité de laiterie |
| **Foncier disponible** | Oui  Non  Si non, explication (nature de la propriété, etc.) : |
| **Contraintes physiques ou risques associés** |  |
| **Etude technique disponible (date)** | Oui  Non  Explication (le cas échéant) : |
| **Etude d’Impact Environnemental et Social** | Nécessaire  Non-nécessaire  Si nécessaire, est-elle disponible ? : non |
| **Durée d’exécution approximative** (en mois) | Notice d’impact Environnemental et Social : 2 mois  Travaux : 6 mois |
| **Justification du projet** | |
| **Explication rapide de l’impact économique attendu pour la ville** | Développement des activités liées au cheptel et la valorisation de ses dérivés. Le cheptel demeure un mode de production très important dans l’économie de la commune. Cette importance se mesure également dans l’alimentation quotidienne des habitants de la Commune qui tirent 90% de leurs revenus de l'élevage et de ses dérivés qui seront valorisés davantage avec la mise en place de l’unité de mini-Laiterie dans la ville de Bassikounou.  Ce projet permettra de   * Valoriser les quantités perdues de lait au vu de l’abondance de cette matière dans la zone du projet qui produit énormément de lait eu égard à l’importance de son cheptel. * Développement de toute la chaîne de valeur (transformation, conservation, exportation pour les autres villes) renforçant ainsi la contribution de la filière lait dans la croissance économique local. * La création de l’emploi au niveau de toute la chaine (transformation, transport, commercialisation,….) * Création d’une zone d’activité agro-pastorale dans la ville qui permettra d’organiser l’occupation spatiale anarchique des activités liées à ce secteur dans une zone favorisant ainsi une dynamique économique et urbaine de la ville |
| **Description des acteurs économiques situés dans la zone du projet** (types et nombre) | Eleveurs, micro-projets de vente du lait, Commerçants et transporteurs |
| **Nombre d’emplois concernés (Equivalent Temps Plein (ETP)[[1]](#footnote-2))** | Le projet permet de générer plusieurs emplois dans la chaine de transformation du lait (collecte, vente, distribution, maintenance, transport,…). Les emplois générés par les travaux sont estimés à 3 EPT. |
| **Autres acteurs économiques pouvant bénéficier du projet** | La filière de transformation du lait est une chaîne qui va des éleveurs aux distributeurs des produits laitiers : éleveurs, collecteurs, Groupements féminins, revendeurs/distributeurs et transporteurs |
| **Y a-t-il des bénéficiaires autres que les acteurs économiques ?** | Lesquels : les habitants de Bassikounou, du Camp de Mberra et des localités constituant la commune de Bassikounou et de Fassala . Les populations de Bassikounou et des villages environnantes auront à disposition du lait frais bien conservé ou transformé et *les refugies dans la ville de Bassikou chef-lieu et dans le Département*. |
| **Est-ce que les acteurs économiques bénéficiaires ont été consultés ?** | Oui  Non  Description (modes de consultation et dates) : représenté dans le CCC de la Commune |
| **Est-ce que les autorités locales ont été consultées ?** | Oui  Non  Description (modes de consultation et dates) : représenté dans le CCC de la Commun |
| **Description des besoins et contraintes exprimés par les bénéficiaires** | * Organisation de la profession * Manque des infrastructures de transformation du lait * Pérennité des ouvrages et * Montage des projets |
| **Autres contraintes exprimées par les bénéficiaires** | S’assurer de la qualité du lait par un contrôle des autorités sanitaires |
| **Besoins et contraintes spécifiques exprimés par les femmes** | * Création d’une Mini-laiterie : les quantités de lait non vendues par les femmes qui sont organisées en micro-projets de vente de lait sont périssables à défaut d’une unité de laiterie * La gestion de l’unité doit être assurée par les femmes |
| **Est-ce que le projet permettra de faciliter des investissements privés ?** Décrire.  *Par exemple : construction nouvelle de boutiques, restaurants, etc. financée par des personnes privées* | Oui  Non  Description :  Le projet d’unité mini-laiterie permettra le développement de nouvelles activités privées liées au secteur d’élevage et services urbains (commerce lié à la transformation des dérivés du lait, métiers professionnels liés à la mise en place de l’unité dans la ville de Bassikounou , développement des circuits de production améliorés et de distribution avec plusieurs acteurs ,construction de boutiques près de l'unité de production pour une commercialisation efficiente des produits finis). La mise en place de la mini-laiterie génèrera d’autres activités connexes telles que les magasins de vente de lait (Yaourt, pasteurisé etc ).Ainsi, la conservation du lait génèrera des débouchés possibles pour l’écoulement facile du lait et l’organisation d’une chaine de distribution ( vendeurs , boutique , crèmerie kiosques de laits ). |
| **Est-ce que des investisseurs potentiels ont été identifiés et consultés ?** | Oui  Non  Description (modes de consultation et dates) : Commerçant, Projets de vendeurs de lait, Eleveurs |
| **Description des investisseurs ayant exprimé un intérêt** | Type d’investisseur : commerçant, distributeurs, micro-projet de vente vde lait  Type d’investissement envisagé : production du lait, exportation, transformation  Disponibilité du financement (oui/non) : |
| **Description des besoins exprimés par les investisseurs** |  |
| **Contraintes exprimées par les investisseurs** | Facilitation fiscales, facilitation à l’exportation (Bassikounou ville frontalière) |
| **Mesures complémentaires nécessaires** | |
| **Aspects techniques du projet devant être approfondis** | * Etude d’ingénierie sociale et économique pour s’assurer de la fonctionnalité du projet *(Etude sur la filière lait et potentiel de commercialisation)* * Définition d’un Mode de gestion * Etude sur le potentiel de production et l’identification du marché. |
| **Mesures d’accompagnement envisagées** | * Organisation des éleveurs et vendeurs du lait * Consultations avec les acteurs pour un comité de gestion et d’entretien de la mini-laiterie * Formation aux métiers de transformation du lait * Faciliter la recherche de Financement auprès des banques local au profit des bénéficiaires du projet pour développer leurs activités commerciales * Encourager la mise en place d’un circuit de distribution (revendeurs Kiosques de lait, épicerie distributrice ans les grandes agglomérations) * *Mesure pour la prise en compte des besoins identifiés liés au projet des femmes bénéficiaires ainsi que les besoins des réfugiés dans la ville*   *La mise en œuvre de cette activité sera assujettie à une étude de la filière et de faisabilité commerciale, (potentiel, commercialisation). Le Mode de gestion sera défini.* |

|  |  |
| --- | --- |
| **PRESENTATION DES FICHES PROJETS** | |
| **PROJET MOUDOUN**  **PREPARATION DES PIP DES COMMUNES\_MOUDOUN**  **FICHE DE PROJET**  **Construction d’une unité mini-laitière** | |
| **Nom de la Commune :** | **Adel Begrou** |
| **Intitulé du Projet 2 :** | **Construction d’une unité mini-laiterie.** |
| **Données générales sur le projet** | |
| **Description succincte du projet**  [*quel type de projet, où, impact économique attendu*] | Les sous -produits de l’élevage dans la commune d’Adel Begrou sont faiblement valorisées en dépit des potentialités existant.  Le projet consiste à construire et équiper une mini-laiterie permettant de : **(i)** valoriser la production laitière au niveau de la zone**,( ii)** la contribution à la création de l’emploi et promotion des activités économiques génératrices de revenus, **(iii)** progresser dans la chaine de valeur,**(iv)** mettre à profit les ressources locales et améliorer la productivité de la Ville et de son territoire, et **(v)** l’amélioration des conditions de vie des populations de la ville d’Adel Begrou .  *La mise en œuvre du projet sera assujettie à une étude de la filière et de faisabilité commerciale, (potentiel production, commercialisation) et contraintes* |
| **Insertion du projet dans la vision 2030 de la commune** | *« A l’Horizon 2030, la Commune d’Adel Begrou sera une Commune, productive et attractive. Adel Bagou, sera un grand centre commercial, une ville phare du sud Est qui valorise les potentialités de son territoire et qui participe à la fixation des populations dans leurs terroirs. Adel Bagrou sera alors la principale plateforme commerciale de la zone Sud Est, frontalière du Mali. Les grandes potentialités agro-pastorales seront valorisées pour renforcer la sécurité alimentaire et le maintien des populations dans leur territoire » Source PDC*  La commune d’Adel Bagrou, à vocation agro-pastorale est habitée par des populations qui pratiquent trois principales activités (l’élevage, l’agriculture et le Commerce). L’élevage demeure une activité dominante, pratiquée par tous et contribue largement au maintien des populations dans leur terroir. L’effectif du Cheptel de la Moughataa compte 383.000 têtes toute espèce confondue Il reste juste le problème de la valorisation de cette ressource pour développer l’économie locale. |
| **Projet inclus dans le Plan de développement communal (PDC)** | Oui  Non  Explication (le cas échéant) : |
| **A quel niveau de priorité est-il inscrit au PDC ?** | Court terme *(1 an)*  Moyen terme *(3 ans)*  Long terme *(7 ans)*  Explication (le cas échéant) : |
| **Coût approximatif** *(en million MRU)* | Coût global : 4 000 000 MRU  Le cas échéant, coût de la phase concernée *(2021-22)* : |
| **Source de financement** (pour l’investissement et pour les mesures d’accompagnement) | Subvention Moudoun (en million MRU) : 4 000 000 MRU  Secteur privé (montant) : 0 MRU  Autres sources (et montants) : 0 MRU |
| **Données techniques sur le projet et niveau d’avancement** | |
| **Description technique du projet** (liste des investissements) | Le projet de mini-laiterie s, construit sur a superficie totale de 2500 m², comprendra  les locaux et équipement ci-après :   * Un local d’administration et ses annexes ; * Une salle de réception du lait ; * Une salle de réfrigération et de stockage du lait ; * Un tank de réfrigération d’une capacité de 200 litres, Un Espace pour analyse rapide de lait * Un espace de lavage nettoyage des bidons * Une salle de stockage des produits d’entretien * des vestiaires * Une salle d’eau * Clôture avec portail * Loge gardien * Réseau d’électricité pour alimenter l’unité * Réseau d’AEP pour alimenter l’unité * Equipements de secours d’alimentation en énergie solaire adaptée pour une collecte et une réfrigération rapide du lait dans les meilleures conditions.   *La mise en œuvre du projet sera assujettie à une étude de la filière et de faisabilité commerciale, (potentiel, commercialisation). Le Mode de gestion sera défini parallèlement aux études* |
| **Localisation** (joindre un plan indiquant la localisation du projet (point, tracé, zone,…) – *Joindre en annexe un plan détaillé si possible* | La localisation dans la nouvelle extension de la ville à côté du marché à Bétail existant  C:\Users\Client\Desktop\site mini laiterie.jpg  Ce site est en attente d’affectation officielle (la commune a adressé une lettre au MHUAT) |
| **Foncier disponible** | Oui  Non  foncier est disponible (terrain affecté à la commune)  Si non, explication (nature de la propriété, etc.) : |
| **Contraintes physiques ou risques associés** |  |
| **Etude technique disponible (date)** | Oui  Non  Explication (le cas échéant) : |
| **Etude d’Impact Environnemental et Social** | Nécessaire  Non-nécessaire  Si nécessaire, est-elle disponible ? : non |
| **Durée d’exécution approximative** (en mois) | Notice d’impact Environnemental et Social : 2  Travaux : 6 mois |
| **Justification du projet** | |
| **Explication rapide de l’impact économique attendu pour la ville** | Le cheptel demeure un mode de production important dans l’économie de la commune. Cette importance se mesure également dans l’alimentation quotidienne des habitants de la Commune qui tirent 90% de leurs revenus de l'élevage et de ses dérivés qui seront valorisés davantage avec la mise en place de l’unité de Mini- laiterie dans la ville d’Adel Begrou.  Ce projet permettra de :   * Renforcer la valorisation des produits de l’élevage ; * Créer la valeur ajoutée, l’emploi et les revenus au niveau local ; * Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ; * Développer toute la chaine de valeur liée au lait et l’encrage de la filière ce qui contribuera à la croissance économique développement de la commune d’Adel Begrou |
| **Description des acteurs économiques situés dans la zone du projet** (types et nombre) | La filière de transformation du lait est une chaîne qui va des éleveurs aux distributeurs des produits laitiers. Le projet bénéficie aux acteurs économiques : éleveurs, collecteurs, GIE, revendeurs/distributeurs, micro-projets de vente de lait~~.~~ |
| **Nombre d’emplois concernés (Equivalent Temps Plein (ETP)[[2]](#footnote-3))** | Emploi créé par le projet : les emplois générés par l’exécution des travaux sont estimés à 3,6 ETP. Cependant, l’exploitation du projet va générer des emplois permanents (Gérant, Gardien, service de maintenance, équipes de collecte de lait, équipe d’analyse, etc) et plusieurs autres emplois seront créés dans le cadre de l’impact du projet sur la population locale (vendeurs ; distributeurs ; transporteurs, micro-projet, magasin de conserves, épiceries, etc.) |
| **Autres acteurs économiques pouvant bénéficier du projet** | Agriculteurs, transporteurs, Commerçant, Coopératives féminines, Association agro-pastorale |
| **Y a-t-il des bénéficiaires autres que les acteurs économiques ?** | Les habitants de la ville et les populations des localités constituant la commune d’Adel Begroue (population de la Commune auront à disposition du lait frais bien conservé ou transformé).  Le nombre de bénéficiaire total du projet d’unité de laiterie est estimé à 3000 y compris les opérateurs économiques |
| **Est-ce que les acteurs économiques bénéficiaires ont été consultés ?** | Oui  Non  Description (modes de consultation et dates) : Représenté dans le CCC de la Commune |
| **Est-ce que les autorités locales ont été consultées ?** | Oui  Non  Description (modes de consultation et dates) : Représenté dans le CCC de la Commune. |
| **Description des besoins et contraintes exprimés par les bénéficiaires** | * Assistance financière pour les micro-projets des projets (Difficultés d'accès aux crédits au niveau local) * conditions de commercialisation (les vendeuses exposent dans les rues sans la moindre protection contre les intempéries) * Accompagnement technique (formation des opérateurs |
| **Autres contraintes exprimées par les bénéficiaires** | * S’assurer de la qualité du lait par un contrôle des autorités sanitaires * Prise en compte des besoins de refugiés |
| **Besoins et contraintes spécifiques exprimés par les femmes** | * Insertion des femmes dans la gestion de l’unité de laiterie * Gestion des déchets (Décharge sauvage des ordures à côté des points de ventes des micro-projets des femmes) |
| **Est-ce que le projet permettra de faciliter des investissements privés ?** Décrire.  *Par exemple : construction nouvelle de boutiques, restaurants, etc. financée par des personnes privées* | Oui  Non  Description : Description : le projet d’unité mini-laiterie permettra le développement de nouvelles activités privées liées au secteur d’élevage et services urbains (commerce lié à la transformation et commercialisation et la conservation des dérivés du lait, métiers professionnels liés à la mise en place de l’unité dans la ville d’Adel Begrou) |
| **Est-ce que des investisseurs potentiels ont été identifiés et consultés ?** | Oui  Non  Description (modes de consultation et dates) : Eleveurs, commerçants |
| **Description des investisseurs ayant exprimé un intérêt** | Type d’investisseur : Commerçants, micro-projets de vente de lait, GIE, coopératives féminines,  Type d’investissement envisagé : Micro-projets de ventes du lait / distribution et transformation, magasins de vente des dérivés et distributions  Disponibilité du financement (oui/non) : oui |
| **Description des besoins exprimés par les investisseurs** | * Accompagnement et l’assurance des projets |
| **Contraintes exprimées par les investisseurs** | * Changement climatiques * Facilitation à l’exportation vers la zone frontalière du Mali * Manque d’appuis financiers (Difficultés d'accès aux crédits) |
| **Mesures complémentaires nécessaires** | |
| **Aspects techniques du projet devant être approfondis** | * *Etude sur la filière lait* et potentiel de commercialisation pour s’assurer de la fonctionnalité du projet * Définition du Mode de gestion |
| **Mesures d’accompagnement envisagées** | * Organiser les éleveurs et vendeurs du lait * Consulter les acteurs pour la mise en place d’un comité de gestion et d’entretien de l’unité * Formation aux métiers de transformation du lait et de dissémination des techniques de trait hygiéniques * Encourager la mise en place d’un circuit de distribution (revendeurs Kiosques de lait, épicerie distributrice,…) * Accorder des microcrédits aux acteurs de la filière pour développer leurs activités commerciales. * Mesures volontaristes d’insertion des réfugiés dans le tissu social et économique de la ville |

|  |  |
| --- | --- |
| **PRESENTATION DES FICHES PROJETS** | |
| **PROJET MOUDOUN**  **PREPARATION DES PIP DES COMMUNES\_MOUDOUN**  **FICHE DE PROJET N°3** | |
| **Nom de la Commune** : | Adel begrou |
| **Intitulé du Projet3:** | Construction d’une tannerie a Abdel Begrou |
| **Données générales sur le projet** | |
| **Description succincte du projet**  **[**que/ type de projet, où, impact économique attendu] | Le projet consiste à construire et équiper une tannerie avec des techniques de traitement des cuirs et peaux à Adel Begrou pour approvisionner le marché en produits destinés à la finition des cuirs et peaux pour la fabrication locale (chaussures, ceintures, sacs à main, produits de maroquinerie et produits dérivés) .Ce projet permettra de consolider la participation de la filière cuirs et peaux au développement économique et social de la zone tout en préservant l'environnement. les matières premières du tannage sont disponibles au vu du profil de la ville. (l’élevage est un secteur clé de la ville). La Mise en place d’une unité de traitement des peaux (tannerie) dans la zone de permettra la promotion des activités de tannage dans la ville, la création de l’emploi pour la population ( hôtes et réfugiés )et le développement des activés liées à la filière.  *les artisans traditionnels viennent d’organiser leur congrès au niveau régional a Nema avec 400 délégués dont des délégués de la ville d’Abdel Begrou. Ce Prémices d’organisation de la filière fait suite aux projets de construction de tanerie a Nema et Abdel begrou*  *La mise en œuvre du projet sera assujettie à une étude de la filière et de faisabilité commerciale, (potentiel production, commercialisation) et contraintes* |
| **Insertion du projet dans la vision 2030 de la commune** | *« Adel Bagrou sera alors la principale plateforme commerciale de la zone Sud Est, frontalière du Mali. Les grandes potentialités agropastorales seront valorisées pour renforcer la sécurité alimentaire et le maintien des populations dans leur territoire ». Source de PDC*  Le projet de mise en place d’une tannerie s’insère dans la vision de développement économique de la ville notamment la valorisation de ses ressources pastorales (promotion des activités liés au cuir). |
| **Projet inclus dans le Plan de développement communal** (PDC) | Oui  Non  Explication (le cas échéant) |
| **A quel niveau de priorité est-il inscrit au PDC ?** | Court terme (1 an)  Moyen terme (3 ans)  Long terme (7 ans)  Explication (le cas échéant) • |
| **Coût approximatif(en million MRU)** | Coût global : 4 millions MRU  Le cas échéant, coût de la phase concernée (2021-22) • |
| **Source de financement (pour l'investissement et pour les mesures d'accompagnement)** | Subvention Moudoun (en million MRU) : 4 millions MRU  Secteur privé : 0%  Autres sources : 0% |
| **Données techniques sur le projet et niveau d'avancement** | |
| **Description technique du projet (liste des investissements)** | Le projet comprend : (i) la construction et (ii) équipement d’une unité de tannage destinée à traiter les peaux des animaux du fait de l'importance du cheptel existant (bovins, ovins, caprins et camelins) et du volume d'abattage opéré au niveau de la commune et ses différentes localités environnantes. Ce projet vise à approvisionner l’artisanat local de confection, les petites unités industrielles de finition de cuir ainsi que l’exportation des peaux traitées au niveau national et aux communes voisines du Mali.  L’unité de tannage comprend :   * Un local de stockage de tri et de conditionnement des peaux * Un atelier de traitement de conservation (traitement : salage, saumurage, séchage au sel etc….) * Des ateliers pour les diverses opérations de tannage :   + Nettoyage (dessaler, rehydrater etc…)   + Epilage et pelanage( élimination des poils et de l’épiderme)   + L’écharnage (retrait du tissu sous cutané mécaniquement)   + Confitage et nettoyage des surfaces de la peau   + Picklage (préparation au tannage   + Tannage (transformation de la peau en cuir * Installation pour l’élimination des déchets et traitement des effluents et plantations sur site ; * Fourniture et pose des équipements appropriés pour la réalisation de tout le processus de tannage.   *La mise en œuvre de cette activité sera assujetti à une étude de la filière et de faisabilité commerciale (potentiel, commercialisation). Le Mode de gestion sera défini. parallèlement aux études* |
| **Localisation (joindre un plan indiquant la localisation du projet** (point, tracé, zone,...) —Joindre en annexe un plan détaillé si possible | Le projet se situe dans la nouvelle zone d’extension de la ville d’Adel Begrou à côté de l’aire d’abattage  C:\Users\Client\Desktop\site tannerie adel begrou.jpg  Ce site est en attente d’affectation officielle (la commune a adressé une lettre au MHUAT) |
| **Foncier disponible** | Oui  Non  Si non, explication (nature de la propriété. etc) : le foncier est disponible (site affecté à la commune) |
| **Contraintes physiques ou risques associés** |  |
| **Etude technique disponible** (date) | Oui  Non  Explication (le cas échéant) : |
| **Etude d'Impact Environnemental et Social** | Oui  Non  Si nécessaire, est-elle disponible ? : non |
| **Durée d'exécution approximative** (en mois) | Etude d'impact Environnemental et Social : 2  Travaux : 6 mois |
| **Justification du projet** | |
| **Explication rapide de l'impact économique attendu pour la ville** | Le projet aura un impact économique sur les populations locales de la Commune :   * Exploitation de la matière première : la zone du projet produit énormément de cuirs et peaux du fait de l'importance de son cheptel et du volume d'abattage opéré au niveau des différents abattoirs ; * Développement de toute la chaîne de valeur tout en renforçant la contribution de la filière cuirs et peaux dans la croissance économique de la ville ; * Création de revenus et amélioration du niveau de vie des populations de la commune et ses confins ; * Valorisation de la filière cuire au niveau local et au vu d'une forte demande, possibilité d’exportation au niveau national et vers les régions et pays limitrophes ; * Amélioration de l’assainissement et de la gestion des déchets (actuellement les peaux non valorisés constituent des décharges anarchiques). |
| **Description des acteurs économiques situés dans la zone du projet** (types et nombre) | Tous les intervenants dans le circuit à partir de la collecte des peaux jusqu’à l’approvisionnement des petites fabriques de chaussures et autres produits de maroquinerie au niveau local de la commune.  Les acteurs économiques situés dans la zone :     * Eleveurs * Bouchers / vendeur détaillant de viande * Tanneurs traditionnels * Cordonniers * Commençants * Exportateurs de peaux * Coopératives féminines |
| **Nombre d'emplois concernés**  **(**Equivalent Temps Plein (ETP) I) | Emplois crées : Les emplois générés par l’exécution des travaux sont estimés à 5 ETP. Cependant l’exploitation de la tannerie permettra de nombreux emplois permanents (Gérant, gardien service maintenance, collecteurs de peaux, collecteurs de teintes végétales etc.). |
| **Autres acteurs économiques pouvant bénéficier du projet** | Compte tenu du fort potentiel de ce créneau, les acteurs pouvant bénéficier du Projet sont tous les intervenants dans le circuit à partir de la collecte des peaux jusqu’à l’approvisionnement des artisans locaux, des petites fabriques de chaussures et autres produits de maroquinerie au niveau local de la commune :   * Les bouchers * Les détenteurs de peaux * Les artisans locaux * Les unités de fabrication (chaussures, sacs, etc * Les tailleurs * Les éleveurs * Les coopératives des femmes * *Boutiquiers d’artisanat*   Le nombre des bénéficiaires du projet est estimé à 2000 |
| **Y a-t-il des bénéficiaires autres que les acteurs économiques ?** | La population de la Commune et les populations des localités environnantes et des communes voisines du Mali (Adel begrou est une ville frontalière) *et les réfugiés*. |
| **Est-ce que les acteurs économiques bénéficiaires ont été consultés ?** | Oui  Non  Description (modes de consultation et dates) : Consultations sur les PIP de la communes  - jj/MM/AAAA |
| **Est-ce que les autorités locales ont été consultées ?** | Oui  Non  Description (modes de consultation et dates) : Consultations sur les PIP de la communes  - jj/MM/AAAA |

1. 1 ETP correspond donc à 1 519 heures de travail sur une année civile, qui peuvent être réalisées par un ou plusieurs salariés. Exemples : Un salarié à temps plein sur 12 mois = 1 ETP. Un salarié à temps partiel (50%) sur 12 mois = 0,5 ETP. [↑](#footnote-ref-2)
2. 1 ETP correspond donc à 1 519 heures de travail sur une année civile, qui peuvent être réalisées par un ou plusieurs salariés. Exemples : Un salarié à temps plein sur 12 mois = 1 ETP. Un salarié à temps partiel (50%) sur 12 mois = 0,5 ETP. [↑](#footnote-ref-3)